

L'Ostpolitik de Willy Brandt

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/l_ostpolitik_de_willy_brandt-fr-e4d3fb27-c070-4bd4-8cd6-323fbfc51d95.html



Date de dernière mise à jour: 07/07/2016

L'Ostpolitik de Willy Brandt

L'année 1969 marque une rupture dans la vie politique d'Allemagne occidentale. Pour la première fois depuis la fondation de la RFA en 1949, les démocrates-chrétiens sont exclus du gouvernement. La coalition sociale-libérale, conduite par Willy Brandt à partir d'octobre, veut innover en politique étrangère et briser les tabous. Les grandes puissances surveillent de près le rapprochement Est-Ouest engagé par le nouveau chancelier Brandt. Mais elles laissent faire.

Un certain rééquilibrage est ainsi entrepris, sans jamais remettre en question les alliances contractées. Les principaux artisans de la nouvelle politique allemande en faveur de la détente en Europe sont le chancelier allemand Willy Brandt et son premier conseiller diplomatique Egon Bahr.

Le 28 novembre 1969, la RFA signe avec l'URSS le traité de non-prolifération des armes nucléaires. C'est la politique de normalisation et d'ouverture à l'Est, l'*Ostpolitik*, qui vise à restituer à la RFA, puissance économique, sa place sur la scène internationale en s'inscrivant dans le contexte général de la détente Est-Ouest.

La clé de l'*Ostpolitik* se trouve dans les traités avec l'Est, les *Ostverträge*. Le premier de ces traités est signé par la RFA et l'URSS à Moscou, le 12 août 1970. Il est la base de toute l'*Ostpolitik* en ce qu'il ouvre la voie à la normalisation diplomatique et confirme le statu quo territorial. Il exclut tout recours à la force entre les deux États et prévoit le respect de l'intégrité territoriale et des frontières telles qu'elles existent. Il est rapidement suivi par divers accords commerciaux – la RFA est le premier client occidental de l'URSS – et les rencontres entre dirigeants des deux pays se font plus fréquentes.

Le 3 septembre 1971, un accord quadripartite interallié, signé entre les États-Unis, la France, l'URSS et la Grande-Bretagne, permet de régler notamment les conditions de circulation des Berlinoises de l'Ouest et des Alliés sur les voies de transit.

Par la suite, l'Allemagne fédérale reconnaît les nouvelles frontières occidentales de la Pologne appelées ligne «Oder-Neisse», acte qu'elle avait toujours refusé précédemment. Après la signature du traité germano-soviétique, la RFA signe avec la Pologne un traité germano-polonais à Varsovie, le 10 décembre 1970. Il permet notamment à des ressortissants polonais d'origine allemande de s'installer en RFA.

Le traité avec la Tchécoslovaquie est le plus difficile à régler, à cause du contentieux résultant des accords de Munich de 1938 et de la déportation au lendemain de la Seconde Guerre mondiale d'une minorité allemande installée sur le territoire tchécoslovaque des Sudètes.

Le 21 décembre 1972, la RFA et la RDA signent à Berlin-Est le traité fondamental qui consacre la reconnaissance mutuelle des deux États allemands et normalise leurs relations politiques et commerciales. Le statu quo diplomatique et l'intangibilité de la frontière interallemande sont reconnus en attendant la perspective d'une réunification. La RDA est alors également reconnue par les pays occidentaux. La RFA et la RDA deviennent simultanément membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) en septembre 1973.